

Liaison Villeneuve-Le Bouveret: la «variante des syndics»

Cantons et communes s'accordent sur un nouveau tracé routier.

La «variante des syndics» est la dernière en date des solutions proposées pour la traversée routière de la basse plaine du Rhône, en gros entre Villeneuve et Le Bouveret. Le rapport d'impact au sujet de cette variante a été détaillé, hier, par les chefs des Départements des travaux publics — MM. Daniel Schmutz (VD) et Bernard Bornet (VS) — les Municipalités concernées et l'association de développement économique régionale, l'**OIDC**.

C'est surtout sur territoire vaudois que la future liaison pose des problèmes: la première variante (variante 1) a été combattue par les mouvements écologistes car «mordant» sur la réserve des Grangettes; la seconde (variante 3), plus au sud, s'est attiré les foudres des com-

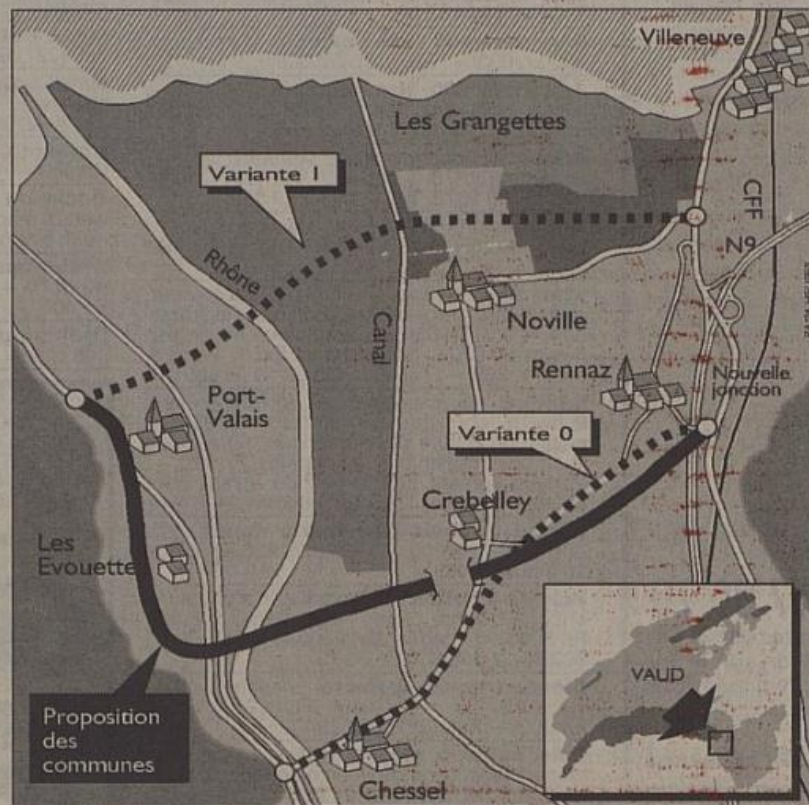
munes parce qu'elle condamnait de grands espaces d'excellentes terres agricoles; la variante 0+, enfin, présentée par l'ATE, n'a pas réuni beaucoup de suffrages, car elle ne proposait qu'une amélioration du réseau routier actuellement utilisé par le trafic de transit.

Les Valaisans, dans un premier temps, et pour accélérer les choses, avaient pris fait et cause pour la variante 1. La «variante des syndics» les a toutefois fait changer leur fusil d'épaule. La séance d'hier a donc satisfait tous les participants: tous sont d'accord pour le projet des communes.

Ce dernier suit le tracé de la variante 3, à ces différences près qu'il prévoit une jonction avec la N9 et la route cantonale à la hauteur de Roche, une tranchée cou-

verte pour l'évitement de Crebelley et un viaduc de 1340 mètres pour traverser le Grand Canal, le Rhône et la ligne du Tonkin. Cette variante ménage les intérêts de l'écologie et les agriculteurs concernés semblent y souscrire, malgré son emprise sur les terres arables. En revanche, son prix sera plus élevé que celui des autres tracés possibles: il en coûtera 200 millions de francs, dont 80 à la charge du canton du Valais, qui devra assurer, sur son territoire, l'aménagement d'un tunnel permettant d'éviter le village des Evouettes.

Les conseillers d'Etat ont décidé d'aller de l'avant: un projet définitif sera bientôt établi et mis en consultation. Par ailleurs, une demande de subventionnement sera présentée à la Confédéra-



tion: «Selon le tarif des routes nationales, précise Daniel Schmutz, plus avantageux que celui des routes cantonales.» Et

cela, même si la route prévue ne comprendra qu'une voie dans chaque sens.

Silvio Dolzan □